



COMMUNE DE VOLMERANGE-les-MINES
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 JUIN 2020

Date de la convocation : 30/01/2020	Nombre de conseillers élus : 19
Nombre de conseillers en fonction : 19	Nombre de conseillers présents : 19

PRESENTS :

LORENTZ Maurice, CARDET Valérie, RECH Serge, BERNARD Karine, PIVETTA Giani, BOURNIZEL Valérie, DESMARIS Gilles, FAPPANI Roger, KALSI Amélie, KOSER Fabien, LOGEARD Flavien, LOPPARELLI Corinne, NOGARE Eric, SCHREYER Claire, SCUDERI Cristina, TAILLANDIER Florian, THILE Gilbert, THIL Cathy, ZUMBO Noémie.

ABSENTS EXCUSES : /

PROCURATIONS : /

18-2020. OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du 23 mai 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 23 mai 2020.

19-2020. OBJET : Formation des différentes commissions communales

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire expose aux conseillers que le Conseil Municipal peut former des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Seuls des conseillers municipaux peuvent en être membres. Il appartient au Conseil de fixer le nombre de membre siégeant dans chaque commission.

Les membres des commissions sont désignés par vote à bulletin secret. Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions municipales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la formation des commissions suivantes et fixe leur composition telle que présentée ci-dessous :

-Commission Finances :Serge Rech, Valérie Bournizel, Valérie Cardet, Bernard Karine, Pivetta Giani.

-Commission Développement économique :Amélie Kalsi, Claire Schreyer, Flavien Logeard.

-Commission Patrimoine, Environnement, Développement durable: Serge Rech, Valérie Bournizel, Thile Gilbert, Roger Fappani, Gilles Desmaris, Eric Nogaré, Noémie Zumbo,

-Commission Ecoles, Petite Enfance et Périscolaire : Valérie Cardet, Amélie Kalsi, Cristina Scuderi, Florian Taillandier, Claire Schreyer.

-Commission Politique Sociale : Valérie Cardet, Serge Rech, Roger Fappani, Corinne Lopparelli, Noémie Zumbo, Fabien Koser.

-Commission Salles Municipales : Karine Bernard, Roger Fappani, Flavien Logeard, Cristina Scuderi

-Commission Associations : Valérie Bournizel, Valérie Cardet, Karine Bernard, Roger Fappani, Cristina Scudéri, Noémie Zumbo, Flavien Logeard.

-Commission Fêtes et Cérémonies : Valérie Bournizel, Serge Rech, Karine Bernard, Roger Fappani, Flavien Logeard, Florian Taillandier.

-Commission Sécurité : Giani Pivetta, Valérie Cardet, Fabien Koser, Roger Fappani, Eric Nogaré,

-Commission Relations Citoyennes : Valérie Cardet, Roger Fappani, Corinne Lopparelli, Flavien Logeard, Amélie Kalsi.

-Commission Urbanisme : Karine Bernard, Serge Rech, Valérie Cardet, Roger Fappani, Flavien Logeard, Florian Taillandier, Amélie Kalsi.

-Commission Habitat : Roger Fappani, Flavien Logeard, Florian Taillandier, Gilles Desmaris, Claire Schreyer

-Commission Communication : Karine Bernard, Valérie Cardet, Valérie Bournizel, Claire Schreyer, Amélie Kalsi, Flavien Logeard.

-Commission Travaux, PMR et Eau : Giani Pivetta, Serge Rech, Roger Fappani, Gilles Desmaris.

-Commission Forêt et Carrière : Serge Rech, Gilbert Thile, Roger Fappani, Eric Nogaré, Gilles Desmaris, Amélie Kalsi, Flavien Logeard.

-Commission Cimetières et Cultes : Serge Rech, Roger Fappani.

20-2020. OBJET : Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire expose aux conseillers que la moitié des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S (soit 6 membres) sont élus par le Conseil Municipal. Le vote a lieu à bulletin secret, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Le Maire est Président de droit du C.C.A.S et ne peut être élu sur une liste.

Après un appel de candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

-Valérie Cardet, Valérie Bournizel, Serge Rech, Fabien Koser, Corinne Lopparelli, Noémie Zumbo.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivant :

- nombre de sièges à pourvoir : 6
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- à déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
- nombre de suffrages exprimés : 9

Ont obtenu : -Liste Valérie Cardet 19 voix

En conséquence, ont été proclamés membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Volmerange-Les-Mines : Valérie Cardet, Valérie Bournizel, Serge Rech, Fabien Koser, Corinne Lopparelli, Noémie Zumbo.

Commune de Volmerange-Les-Mines Conseil Municipal du 8 juin 2020

21-2020. OBJET : Désignation des délégués au SMiTU

Monsieur le Maire indique que le Conseil Municipal doit désigner deux délégués auprès du SMiTU Thionville Fensch. Il demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante :

- Maurice Lorentz
- Flavien Logeard

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Désigne Maurice Lorentz et Flavien Logeard comme délégués auprès du SMiTU Thionville Fensch.

22-2020. OBJET : Constitution de la Commission d'Appels d'Offres

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et de 3 suppléants, élus par le Conseil Municipal en son sein à la représentation au plus fort reste.

L'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Les candidats suivant se sont fait connaître :

-Liste 1 – Postes de titulaires
Serge Rech, Valérie Bournizel, Giani Pivetta.

-Liste 1 – Postes de suppléants
Valérie Cardet, Karine Bernard, Roger Fappani.

Il est procédé à l'élection dont les résultats sont les suivants ;

Membres titulaires :

Nombre de votants : 19

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sièges à pourvoir : 3

Ont obtenu : Serge Rech, Valérie Bournizel et Giani Pivetta 19 voix

Le Conseil Municipal proclame élus les membres titulaires suivants :

Serge Rech
Valérie Bournizel
Giani Pivetta

Membres suppléants

Nombre de votants : 19

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sièges à pourvoir : 3

Ont obtenu : Valérie Cardet, Karine Bernard et Roger Fappani 19 voix

Le Conseil Municipal proclame élus les membres suppléants suivants :

Valérie Cardet
Karine Bernard
Roger Fappani

23-2020. OBJET : Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque Commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune dans les limites suivantes :

- un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser la liste des 32 noms suivants :

Titulaires

CARDET Valérie
BOURNIZEL Valérie
BRUCKMANN Gérard
BOUR Monique
BOUDRENGHIEN Albert
CLAUSE Nicole
LORENTZ Jean
WEBER François
PRATI Marie-Angèle
FAPPANI Jean
CRISTINI Jean-Marc
THILE Gilbert
PIVETTA Giani
KOSER Fabien
DELORME Johan
SIEDLEWSKI Marc

Suppléants

DZIEZUK Frédéric
DESMARIS Gilles
GERBER Dominique
GROSSE Jean-Jacques
TRONET Vincent
LOPPARELLI Corinne
FERRARESE Marc
THIL Cathy
COLLET Yves
GALLINA Gabrielle
NOGARE Eric
RECH Serge
FRANCIA Jean-Pierre
CARDET Bruno
FAPPANI Roger
BERNARD Claude

24-2020. OBJET : Désignation d'un délégué au CNAS

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il leur est demandé de désigner un délégué auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante

-Roger Fappani

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne Roger Fappani comme délégué auprès du CNAS.

25-2020. OBJET : Désignation de délégués auprès de la Fédération Nationale des Communes Forestières

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner un délégué titulaire, ainsi qu'un suppléant, auprès de la Fédération Nationale des Communes Forestières.

Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante

- Gilbert Thile
- Gilles Desmaris

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Désigne Gilbert Thile comme délégué titulaire et Gilles Desmaries comme délégué suppléant auprès de la Fédération Nationale des Communes Forestières.

26-2020 – Désignation de délégués au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner un délégué titulaire et un suppléant au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle.

Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante

- Serge Rech
- Karine Bernard

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Désigne Serge Rech comme délégué titulaire et Karine Bernard comme délégué suppléant auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle.

27-2014. OBJET : Désignation des délégués auprès du Comité de Coordination

Il s'agit de désigner deux délégués auprès du Comité de Coordination. Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante

- Valérie Cardet
- Cristina Scuderi

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Désigne Valérie Cardet et Cristina Scuderi comme délégués auprès du Comité de Coordination.

28-2020. OBJET : Cession d'un véhicule

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le camion SCAM immatriculé 15BME57 (n° d'inventaire 2006/21571/010788) est en mauvais état et que le coût des réparations serait très élevé. Il est donc proposé de le céder au garage TONON de Florange pour la somme de 1 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Donne son accord à la cession du camion SCAM immatriculé 15BME57 au garage TONON de Florange pour la somme de 1 000 €.

29-2020. OBJET : Convention avec la Fédération Française de Vol Libre pour l'utilisation d'un site destiné à la pratique du vol libre

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il a été sollicité par l'association Plein Est Vol Libre pour la signature d'une convention concernant la mise à disposition du site utilisé par l'association pour la pratique du vol libre. Il s'agit d'une partie de la parcelle section 34 n°158 située au lieudit Hetschenberg.

La convention sera conclue pour une durée de trois ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Autorise Monsieur le Maire à signer avec la Fédération Française de Vol Libre la convention ci-joint pour l'utilisation d'un site destiné à la pratique du vol libre.

30-2020. OBJET : Informations

-Monsieur le Maire a été contacté par l'Inspection Académique à Metz pour demander la réouverture des écoles. Le principal problème rencontré par la Commune pour cette réouverture est le manque ménages pour assurer le respect du protocole sanitaire.

-Le Département a réalisé la réfection des enrobés rue de Molvange et sur une portion de l'avenue de la Liberté. La dernière tranche de l'avenue de la Liberté sera refaite l'an prochain. Les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés par la C.C.C.E. avenue de la Liberté débuteront mi-juin. Ils seront suivis en juillet par les travaux d'aménagement de l'avenue de la Liberté, entre la boulangerie et la caserne des pompiers.

-Les travaux de génie civil pour l'installation de la fibre sont terminés. Le pré-raccordement pour les personnes préalablement inscrites devrait débuter en juillet, mais a pris du retard en raison du confinement et des mesures sanitaires à respecter.

-Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 22 juin 2020 à 20h à la salle des fêtes.

-La Commission Sécurité se réunira en mairie le mercredi 17 juin 2020 à 20h.

-La Commission Ecoles se réunira en mairie le mardi 23 juin 2020 à 20h.

-La Commission Communication se réunira en mairie le mercredi 24 juin à 20h.

31-2020. OBJET : Divers

Néant.

La séance est levée à 21h40.

LORENTZ Maurice

CARDET Valérie

RECH Serge

BERNARD Karine

PIVETTA Giani

BOURNIZEL Valérie

DESMARIS Gilles

FAPPANI Roger

KALSI Amélie

KOSER Fabien

LOGEARD Flavien

LOPPARELLI Corinne

NOGARE Eric

SCHREYER Claire

SCUDERI Cristina

TAILLANDIER Florian

THILE Gilbert

THIL Cathy

ZUMBO Noémie